



## Inscription-Réservation

# Vide-greniers du 26 avril 2025

place Évariste Gras et rues adjacentes

## Personne physique attestant sur l'honneur

Je soussigné(e) .....(Prénoms et NOM)  
né(e) le ...../...../.....  
à .....(nom de ville) .....(code postal ou n° du département)  
demeurant actuellement : ..... (adresse)

code postal : ..... ville : ..... téléphone : .....

ADRESSE MAIL : .....@.....

atteste sur l'honneur être titulaire de la **pièce d'identité** suivante :

nature de la pièce : ..... (CNI, permis de conduire, passeport, carte de séjour, etc)

portant le numéro : .....

et délivrée le : ..... / ..... / ..... par .....

déclare :

- ne pas être commerçant
- ne vendre que des objets personnels et usagés (ni alimentaire, ni animaux vivants, ni armes)  
(article L 310-2 du code du commerce).
- ne pas participer à plus de deux manifestations de cette nature durant l'année civile en cours  
(article R321-9 du code pénal).

Je m'engage à **ne rien vendre avant 8 heures du matin et**  
**à ne rien laisser sur place après mon départ**  
**( invendus, déchets, encombrants,...)**

Je reconnais avoir pris connaissance des restrictions d'usage des véhicules à moteur durant cette manifestation (sur le site **interdiction absolue de circuler de 8h 00 à 17 heures 00**).

Fait à La Ciotat, le ..... / ..... / 2025

signature avec la mention manuscrite « *lu et approuvé* »

\* Les exposants peuvent arriver à **partir de 6 heures 30**

Cette attestation doit être **remise en deux exemplaires à l'organisateur** qui la joint aux pièces suivantes pour remise au Préfet du département des Bouches du Rhône avec le registre du vide-greniers :

- photocopie recto-verso de la pièce d'identité présentée à l'inscription.
- photocopie d'une facture attestant de l'adresse actuelle de l'exposant  
( EDF, gaz, Téléphone, impôts, etc)
- chèque ou espèces pour règlement à l'ordre du CIQ Ciotat Centre-Ville.

En cas d'évènement de force majeure, le vide-greniers est reporté et les places conservées

En cas d'empêchement, seule la réservation peut être remboursée, l'adhésion reste en cours.